

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15046253

Déposé / Reçu le

17 MARS 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0448.185.134

Dénomination

(en entier) : **FABRICE INTERNATIONAL**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : Boulevard Louis Schmidt 3 à 1040 Etterbeek

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission Commissaire - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de décisions de l'actionnaire unique du 2 février 2015.

Le soussigné, qui détient la totalité des actions représentatives du capital de la société,

PREND ACTE du fait que la société ne répond désormais plus aux critères de l'article 15 du Codes des Sociétés, relatif à l'obligation de procéder à la nomination d'un commissaire.

DECIDE de révoquer la société VRC REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL, dont le siège social est situé à 1702 Groot-Bijgaarden, West Point Park 't Hofveld 6/C3, laquelle est représentée pour l'exercice de son mandat par Monsieur GEEROMS André, réviseur d'entreprises, de son mandat de commissaire aux comptes, et ce à dater du 2/02/2015.

DECIDE de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot et/ou Madame Cindy Torino, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Cindy Torino
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature